

DEMANDE DE PUBLICATION D'UNE FICHE DE POSTE
(FORMULAIRE DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE)

Se référer aux éléments de procédure relatifs à la diffusion des postes, aux mutations
et aux recrutements en vigueur à la DGPA

Pour que votre demande puisse être traitée, il est impératif que toutes les rubriques de ce formulaire
soient dûment complétées par le responsable RH de la structure concernée.

Seul le contenu de la fiche de poste sera publié sur la PEP (les 2 pages suivantes du formulaire).

Le formulaire dûment complété, doit être envoyé à alain.berodier@culture.gouv.fr

Tous les postes sont ouverts à la mutation.

Merci de préciser la catégorie de concours que vous souhaiteriez ouvrir si la mutation est infructueuse :

Catégorie 1 Catégorie 2

Support budgétaire du poste (Titre 2 : EC) :

Renseigner l'encart ci-dessous :

- Titulaire MCF
-

Motivation de la demande :

Renseigner l'encart ci-dessous :

- <u>Ne pas oublier de renseigner le nom du précédent titulaire du poste, son corps, le motif et la date de son départ</u>
- Remplacement départ en mutation de Magali PARIS, MCF VT Paysage

Situation des effectifs au sein de la structure concernée :

Renseigner l'encart ci-dessous :

- Effectifs réels (à date):
- Départs de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :
Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur départ :
- Arrivées de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :
Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur arrivée :
- Le cas échéant, nom des agents absents et motif de l'absence :
Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur absence :

MERCI DE REMPLIR LES INFORMATIONS DEMANDEES DANS CHAQUE CHAMP ET DE RESPECTER LE NOMBRE DE CARACTERES MAXIMUM (ESPACES COMPRIS) PAR CHAMP.

NOTA BENE : TOUS LES CARACTERES DEPASSANT LE NOMBRE MAXIMUM AUTORISE PAR CHAMP NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE ET NE FIGURERONT PAS SUR LA PEP.

INTITULE DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA GRENOBLE_MCF_VT Géographie et Paysage_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maitre de Conférences / Ville et Territoire, géographie et paysage / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)

MAEA ou PROFARCH

Catégorie

A

Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Oui

Domaine fonctionnel

Enseignement supérieur recherche

Emploi de référence

RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001

Date de vacance de l'emploi

01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région Rhône-Alpes Auvergne

Département Isère (38)

Adresse 60 av. Constantine 38000

Grenoble

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

1 500 caractères au maximum, espaces compris

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela, elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

L'ENSAG est une composante du Grand Établissement Université Grenoble Alpes (UGA). Elle est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture, labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte, en outre, un Réseau Scientifique Thématique : le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs, l'ENSAG porte un laboratoire d'excellence intitulé UG@rchitecture soutenu par l'UGA.

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur, elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

1 500 caractères au maximum, espaces compris

L'ENSAG accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes :

- AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex UG@rchitecture, dont les activités s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».
- AAU_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.
- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), et un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances ».

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

L'ENSA Grenoble recrute un.e maître de conférences chargé.e d'enseigner les théories relatives aux domaines du paysage et de l'environnement, ainsi que les outils du projet développés par les paysagistes concepteurs, dans l'objectif d'élargir et de renouveler les démarches projectuelles en architecture et planification territoriale.

Devenir et être architecte au XXI^e siècle nécessite un engagement fort dans les questions environnementales et sociétales en cours et à venir. Les enjeux de la transition socio-écologique touchent tous les domaines et nécessitent des approches « inter-champs », transcalaires et pluri-temporelles. L'ENSA de Grenoble consolide ainsi ses conditions pédagogiques et scientifiques pour former les étudiants à s'emparer de cette complexité de manière large et efficace. La capacité à transmettre le renouvellement de la compréhension des relations espace-société-milieu à l'épreuve des enjeux de l'anthropocène ainsi que les mutations des approches méthodologiques issues des pratiques opérationnelles du métier de paysagiste concepteur et écologue, et/ou paysagiste des territoires, ainsi que le renouvellement des outils que ces pratiques nécessitent, seront au cœur des attendus pour ce poste.

L'enseignant recruté devra témoigner d'une culture théorique et critique des problématiques et enjeux contemporains inhérents au paysage et à l'environnement. Cette culture est applicable aussi bien aux territoires ruraux (alpins) qu'aux territoires urbanisés. Un regard critique sur la planification territoriale contemporaine et la pratique du projet urbain sera également apprécié.

De manière plus spécifique, il est attendu :

- La maîtrise de l'histoire de la notion de paysage, de ses enjeux esthétiques et politiques ;
- La mise en place de dispositifs pédagogiques permettant de prendre en compte la complexité d'un paysage, d'un environnement, d'un territoire et de mobiliser les outils et méthodes qui permettent d'intégrer cette complexité aux processus de projet ;
- La maîtrise des outils de représentation d'un territoire et de ses dynamiques environnementales et paysagères, en y intégrant aussi bien les phénomènes physiques que les dynamiques temporelles et mémorielles ;
- Une connaissance des risques naturels et des stratégies de résilience à mettre en œuvre, serait un plus.

Participer au collectif, assurer des tâches complémentaires :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ VT au sein de l'établissement
- l'intégration des thèmes stratégiques de l'ENSAG : transition socio-écologique, transition numérique, expérimentation, justice spatiale, existant, médiation, dans le champ VT

- l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, des rapports d'études, etc.
- la participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- l'implication dans les projets, instances et commissions de l'école

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

Charges pédagogiques :

- Assurer deux semestres d'enseignement du paysage dans le cadre des ateliers/studios de projet pilotés par un enseignant du champ TPCA. L'accompagnement des étudiants est à réaliser potentiellement à toutes les échelles, du territoire à l'édifice. Cet enseignement en atelier s'accompagne de cours magistraux portés en licence dans le champ VT à raison d'un cours par semestre du S3 au S6 (12 h). L'enseignant recruté aura en charge le pilotage de l'enseignement VT de la L2 ou de la L3 et une partie des cours.
- Participer à l'enseignement transversal dans l'un ou l'autre des 7 parcours de master, en intervention en atelier/studio et/ou en séminaire et/ou suivi de mémoire et/ou accompagnement de PFE.
- Proposer un ou des enseignements optionnels en licence et/ou master sur des thématiques variées intégrant, par exemple, les grandes théories et approches contemporaines à l'œuvre dans le paysage et/ou des enjeux transversaux comme l'écologie urbaine, le changement climatique ou l'agriculture urbaine. Ces propositions sont à réaliser dans le cadre des appels à projet initiés par la CFVE.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences requises :

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent le XXI^e siècle, dans le cadre de l'enseignement et de la pratique professionnelle.
- Faire état d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action en lien avec les grands enjeux écologiques contemporains, comme le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources et la 6^{ème} extinction de biodiversité.
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG.
- Disposer d'une culture ouverte du projet (écologiquement, culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de son histoire et de ses acteurs.
- Connaître les théories et pratiques écologiques et paysagères au sein d'autres pays et disposer d'une culture internationale des questions environnementales et sociétales.
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du candidat est attirée sur le fait que les projets pédagogiques devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- La connaissance des milieux et territoires montagnards serait un plus.

Expérience souhaitée :

- Attester d'une pratique professionnelle de paysagiste concepteur, ainsi que d'une expérience de recherche dans le domaine du paysage ;
- Une expérience dans l'enseignement du projet démontrant une capacité à mobiliser une culture architecturale, paysagère et environnementale.
- Être en capacité d'intégrer / Collaborer à un réseau local, national et/ou international serait un plus.

Savoir-être : le candidat devra démontrer sa compétence à faire partie d'équipes pédagogiques interdisciplinaires. Il devra être, en particulier, en mesure d'explicitier les dispositifs (contenus / méthodes/ thématiques) qui favorisent les convergences disciplinaires

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant sera rattaché à l'une des 3 équipes de recherche de l'ENSA Grenoble, membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives)
- AAU_Cresson (Architecture Ambiance Urbanité)
- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture)

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Il est requis un diplôme de paysagiste concepteur, architecte paysagiste DPLG, ingénieur paysagiste ou une attestation individuelle d'autorisation pour l'utilisation du titre de paysagiste concepteur délivré par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Les diplômes d'architectes-paysagistes étrangers reconnus par l'IFLA (International Federation of Landscape Architecture) sont également acceptés. Par ailleurs, un doctorat serait un plus.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)**Autres informations**

*Postes ouverts à la mutation ou au détachement
Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA X (*à compléter par l'ENSA*).

CANDIDATURE (*A compléter par l'ENSA*)

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023
Personne à contacter	(<i>A compléter par l'ENSA si besoin</i>)
Autre personne à contacter	(<i>A compléter par l'ENSA si besoin</i>)
Adresses électroniques uniquement	